

véritable déluge de mots, un Niagara d'éloquence. Quelle déception. Les députés devaient veiller à ce que justice soit faite dans des régions où cela s'imposait. Les membres de ce comité, divisé en sous-comités, s'étaient proposés de se rendre dans les régions où de véritables problèmes existaient—problèmes très graves et épineux.

Quand je suis retourné dans ma circonscription l'été dernier, je me suis entretenu avec des conseillers des bandes indiennes demeurant à cinq ou six cents milles au nord d'Edmonton. Je leur ai expliqué la ligne de conduite que le Parlement entendait tenir et leur ai dit qu'en temps opportun, des visiteurs officiels, soit des députés, viendraient dans ces régions, à titre de membres des sous-comités, pour causer avec les habitants. Que le Parlement en abrégé, pour ainsi dire, ait été prêt à se rendre dans une réserve indienne et à accueillir favorablement les objections et griefs, les griefs légitimes des habitants de la région, c'était vraiment quelque chose de merveilleux.

Je connais l'opinion du ministre. Il était du même avis, je pense. Ce qui se passe actuellement indique, à mon avis, l'effondrement à peu près complet de notre régime de comités. On entend souvent dire que le Parlement songe à se réformer. Je ne crois pas qu'il le veuille vraiment. Je ne pense pas qu'il sache comment s'y prendre.

Je ne reviendrai pas sur des questions déjà décidées par la Chambre. J'ai effectivement cherché à faire adopter une méthode, qui aurait permis aux députés de s'assurer une certaine autorité et de traiter, dans les comités ou sous-comités, des problèmes urgents au fur et à mesure qu'ils se présenteraient, sans être obligés d'attendre l'initiative du gouvernement. Ma proposition a été rejetée.

J'espère que le comité de la procédure, que l'on est en train d'instituer, tiendra bien compte de ce qui s'est dit ici aujourd'hui et songera sérieusement à ce grave problème. Il faudra s'occuper davantage de l'organisation des comités, si nous voulons que ces derniers puissent travailler efficacement. S'ils n'y arrivent pas le Parlement ne saura poursuivre sa tâche, selon moi.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** J'appuierai la motion dans l'esprit avec lequel le député de Fraser Valley a appuyé plus tôt la déclaration du ministre sur l'habitation. Je l'appuierai, car on ne peut rien faire d'autre à cette étape. Il est sans doute clair pour tous les députés que le comité ne peut vraiment pas faire grand-chose dans le peu de temps qui reste d'ici la fin de cette session.

Comme cela arrive qu'une session tire à sa fin, nous nous trouvons devant une grande accumulation de travaux. Les députés ont du mal à s'entendre sur le temps où ils peuvent s'absenter de la Chambre. A mon avis, la Chambre devrait approuver la motion du président du comité, mais le gouvernement devrait songer à instituer le nouveau comité au début de la nouvelle session pour lui permettre de s'acquitter, en 1967, des travaux qu'il n'a pu accomplir en 1966.

Je m'associe au député de Skeena pour explorer le genre d'itinéraire proposé au comité. Si j'ai refusé de faire partie de ce voyage, c'est surtout parce qu'il est absolument inutile à un membre du comité d'aller passer une heure ou deux dans une réserve. Ceux qui connaissent bien les affaires indiennes—et ils sont peu nombreux parmi nous, ce qui vaut autant pour les députés des deux côtés de la Chambre, que pour la plupart des ministres que nous avons eus; ce n'est pas une critique—savent que, pendant une séance de deux ou trois heures, les membres du comité n'apprennent que ce le ministère, c'est-à-dire le sous-ministre, le commissaire et l'agent, voudront bien qu'ils apprennent. L'Ordre du jour sera dressé d'avance, les orateurs, désignés, de sorte que les membres du comité n'entendront que la version officielle. Chacun sait assurément que, souvent, rien n'est aussi trompeur que la version officielle.

J'assistais à la réunion au cours de laquelle les membres de la fédération des Indiens de l'Ontario ont fait valoir leurs droits de chasse. Je puis dire au ministre que les Indiens présents étaient vivement mécontents de la réponse qu'ils ont reçue. Que le ministre apprenne, s'il l'ignorait, que les Indiens du pays estiment que le programme d'aménagement communautaire annoncé il y a deux ans avec tambour et trompette est plongé dans le chaos; les Indiens et ceux qui s'intéressent à leurs problèmes se demandent pourquoi on ne met pas au rancart ce programme qui n'est purement et simplement qu'un projet sur le papier.

Qu'on cherche les experts qui sont entrés au ministère pour organiser ce programme pour voir s'il y en a qui sont restés. Ils sont en fait partis. L'un est entré au secrétariat du premier ministre qui s'occupe de la lutte contre la pauvreté, l'autre occupe maintenant une chaire d'université, et un troisième qui travaillait sous contrat n'a pas été réengagé. Pourquoi sont-elles parties, ces personnes?